

INTERCOM DU BASSIN DE VILLEDIEU

PROJET DE MANDAT

2015-2020

Programme 1 – Mission 1

Gouvernance et communication

Programme 1 – Mission 1 (opération 40)

Le Président C.Varin et les Vice-présidents

Gouvernance & communication

Objectifs généraux de la mission

Accompagner au quotidien les élus dans leurs fonctions.

Décliner le projet de mandat et garantir son respect.

Valoriser l'action communautaire et les politiques publiques dans les 29 communes du territoire.

Promouvoir l'image de l'Intercom à travers la définition d'une stratégie de communication puis d'actions de communication proposée à l'échelle du territoire communautaire, du département, à l'échelle régionale et nationale.

Mettre en place une stratégie de marketing territorial et repositionner l'Intercom au cœur de la stratégie de communication.

Développer la communication interne pour favoriser le sentiment d'appartenance des agents.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Développer des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'Intercom dans la mise en œuvre du projet de mandat
- Proposer des outils d'accompagnement des élus dans l'exercice de leurs fonctions et d'aide à la prise de décisions.
- Proposer des actions permettant de renforcer la lisibilité et la visibilité de l'action de l'Intercom, renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire, institutionnels, associatifs et professionnels.
- Contribuer à l'animation du territoire via les outils numériques développement des services en ligne, outils de démocratie participative.
- Définir une stratégie de communication pour l'Intercom.
- Positionner le territoire à travers une nouvelle entité visuelle basée essentiellement sur l'attractivité, une charte graphique, un code de marque et des labels.
- Mettre en place différents outils de communication :
 - o Magazine intercommunal,
 - o Portail internet intercommunal et réseaux sociaux
 - o Relations presse interne et externe
 - o Campagnes de communication et communication événementielle
 - o Signalétique
- Développer des outils de communication interne à l'Intercom en direction des agents

Priorités 2015

- Développer des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'Intercom dans la mise en œuvre de son projet de mandat
- Positionner le territoire à travers une nouvelle entité visuelle basée essentiellement sur l'attractivité, une charte graphique, un code de marque et des labels.
- Mettre en place différents outils de communication :
 - o Magazine intercommunal,
 - o Portail internet intercommunal
 - o Relations presse interne et externe
 - o Signalétique

Indicateurs 2015

- Nombre de numéros de magazine publiés.
- Fréquentation du portail internet
- Questionnaires qualité
- Appropriation des outils par les acteurs du territoire

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 8 275.00 € Recettes : 0 €	1 poste de chargé de communication à temps plein 1 président 8 vice-présidents
Fonctionnement : Dépenses : 152 578.00 € Recettes : 0 €	

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 2 – Mission 1

Prospective et évolution du territoire

Programme 2 – Mission 1 (opération 41)
Prospective et évolution du territoire

P.BAS – M.LEMOINE

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les évolutions institutionnelles, sociales, sociétales, démographiques et économiques et concilier ses logiques pour proposer des projets opérationnels et stratégiques aux conseillers communautaires délégués et aux vice-présidents dans le cadre d'une démarche globale de prospective territoriale.

3 priorités :

- Une identité territoriale forte à développer pour une attractivité du territoire renforcée,
- Un développement territorial ouvert sur le monde, aux technologies et investissements d'avenir,
- Des services locaux pour toutes les générations pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire entrer progressivement l'Intercom dans une démarche de prospective à travers ses 20 programmes/missions.
- Mettre en place des partenariats avec les Universités où les étudiants pour des missions spécifiques d'accompagnement de l'Intercom sur différentes thématiques.
- Faire réaliser et accompagner des études sur les politiques publiques de l'Intercom
- Travailler étroitement avec les intercommunalités voisines pour développer des partenariats.
- Participer aux études et travaux de prospective menés à l'échelle du département ou de la région Normandie

Priorités 2015

- Faire entrer progressivement l'Intercom dans une démarche de prospective à travers ses 20 programmes/missions.
- Réaliser un accompagnement de prospective sur la thématique des métiers d'art et du tourisme en lien avec le programme 5-1

Indicateurs 2015

- Appropriation du projet de mandat par les élus communautaire
- Résultats des études menées dans le cadre des réflexions prospectives
- Analyse des résultats de la réflexion « thématique métiers d'arts » et aboutissement des projets

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Néant	Directrice générale des services Directeur du développement économique et touristique

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 2 – Mission 2

Partenariats avec les communes rurales

Programme 2 – Mission 2 (opération 42)
Partenariats avec les communes rurales

P.BAS – R.HEREL

Objectifs généraux de la mission

Mettre en place des logiques de développement et d'appui aux 27 communes rurales.

Mettre en œuvre en lien avec le Département et ses partenaires, une politique locale d'attractivité territoriale pour permettre l'accueil d'entreprises et de nouvelles populations. Cette finalité passe par une offre de santé en proximité répondant aux besoins, le développement de l'économie en circuits courts et la mobilisation des acteurs publics et privés sur des projets d'investissements structurants pour le territoire.

Proposer aux communes rurales de l'Intercom des services pour les aider dans leur fonctionnement.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Informer et conseiller les conseillers communautaires sur les évolutions législatives en matière d'évolution territoriale (communes nouvelles, élargissement des périmètres, fusion de régions, transfert de compétences, etc...)
- Informer les délégués communautaires, les conseils municipaux et les acteurs du territoire sur les politiques publiques de l'Intercom et leur mise en œuvre.
- Proposer des services communautaires en direction des communes rurales dans un souci d'économies et de mutualisation sur la base du volontariat des communes (assistance technique, marchés publics groupés, etc...)
- Proposer des partenariats entre l'Intercom et les communes pour aider les communes à obtenir des participations financières des autres collectivités (Département, pays de la baie, Europe,...)
- Bâtir un contrat de territoire entre le Département, l'Intercom et les communes pour la mandature
- Réfléchir à la pertinence de mettre en place des « contrats de ruralité » entre l'Intercom et les communes rurales sur des investissements communaux précis.

Priorités 2015

- Organiser une réunion d'information à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire sur la thématique numérique et le dispositif des communes nouvelles
- Organiser des rencontres entre les 29 conseils municipaux et le bureau de l'Intercom pour présenter les politiques publiques de la collectivité et expliquer les choix entrepris.
- Bâtir un contrat de territoire entre le Département, l'Intercom et les communes pour la mandature.
- Proposer des partenariats entre l'Intercom et les communes pour aider les communes à obtenir des participations financières des autres collectivités (Département, pays de la baie, Europe,...)
- Poursuivre les partenariats aux services des communes : adhésion au SDEM, adhésion à des chenils, convention FDGDON.

Indicateurs 2015

- Nombre de réunions d'information proposées.
- Etat d'avancement du contrat de territoire avec le Conseil départemental.
- Montant des crédits obtenus via les collectivités (départementale, régionale et pays).
- Nombre de rencontres proposées aux élus des communes.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 20 000.00 € (SDEM) Recettes : 0 €	Directrice générale des services Directeur du développement économique
Fonctionnement Dépenses : 9 100.00 € Recettes : 0 €	

Subventions attribuées à des tiers

Structure bénéficiaire	2014	2015
Comité des fusillés de Beaucoudray (manifestation départementale)		1 000.00 €

Observations / commentaires

Programme 3 – Mission 1

Finances et Ressources Humaines

Programme 3 – Mission 1 (opération 43) **Finances et ressources humaines**

D.MACE - P.MANSON

Objectifs généraux de la mission

Dans un contexte marqué par une évolution rapide de la réglementation, de la législation et du périmètre des collectivités locales le tout conjugué à une baisse des dotations de l'Etat menée dans l'objectif de redressement des comptes publics du pays, et à un contexte financier très mouvant, à travers cette mission 3-1, l'Intercom devra :

- Assurer la santé financière de son budget, le pilotage et la qualité comptable,
- Sécuriser en droit les décisions publiques et leur mise en œuvre,
- Assurer les missions statutaires et la gestion administrative de ses agents,
- Décider et mettre en œuvre des moyens pour disposer en permanence des personnels dont la collectivité a besoin afin de répondre aux missions de service public et aux projets décidés par la collectivité

Projets sur la mandature – 5 ans

Finances

- Réaliser une étude annuelle sur la situation financière de la collectivité à travers le compte administratif N-1
- Proposer une présentation des comptes administratifs et budgets plus facilement compréhensibles par l'ensemble des élus via les 20 programmes/missions, en sus des présentations standardisées M14.
- Valoriser le patrimoine de la collectivité en lien avec le programme/mission 7/2 gestion active du patrimoine
- Proposer des pistes d'économie au travers des charges financières de la collectivité et d'une affectation de crédits par service selon les priorités définies chaque année.
- Renégocier les emprunts en cours compte tenu des faibles taux.
- Travailler avec les partenaires de l'Intercom à la mise en place d'un groupement de commandes tout en conservant la volonté de travailler avec des entreprises locales
- Délivrer des délégations de paiement dans un cadre strict
- Tendre vers la mutualisation de services et de personnel avec les communes en lien avec le programme/mission 2/2 appui aux communes.
- Dématérialiser les procédures comptables.
- Développer le dialogue de gestion avec les 20 conseillers communautaires délégués en charge des 20 programmes/missions
- Travailler étroitement avec le programme/mission 3/2 pour bâtir un schéma de mutualisation pertinent, efficient et cohérent.

Ressources humaines

- Disposer de moyens humains de façon la plus juste possible aux besoins de la collectivité dans un souci de maîtrise des dépenses publiques.
- Mobiliser une équipe de collaborateurs compétents, dévoués et impliqués pour répondre aux besoins de l'Intercom.
- Assurer à chacun des agents un déroulement de carrière répondant aux attentes, aux objectifs individuels, aux capacités et au mérite.
- Mettre en place un travail concerté entre le personnel et les élus pour veiller à rendre un service optimum à la population du territoire.
- Veiller au partage des connaissances et des compétences pour assurer un suivi du fonctionnement de la collectivité en faisant face aux aléas, dans le respect de la confidentialité inscrite dans les droits et devoirs des agents publics.
- Veiller à des comportements exemplaires au service de tous et au sein des équipes
- Favoriser la reconnaissance de l'engagement de chacun
- Créer un esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance des agents sur les différents sites et lieux de travail.

Priorités 2015

Finances

- Réaliser une étude annuelle sur la situation financière de la collectivité à travers le compte administratif N-1
- Proposer une présentation des comptes administratifs et budgets plus facilement compréhensibles par l'ensemble des élus via les 20 programmes/missions, en sus des présentations standardisées M14.
- Travailler étroitement avec le programme/mission 3/2 pour bâtir un schéma de mutualisation pertinent, efficient et cohérent.
- Tendre vers la mutualisation de services et de personnel avec les communes en lien avec le programme/mission 2/2 appui aux communes.

Ressources humaines

- Maîtrise de la masse salariale
- Mettre en place une trajectoire des emplois – Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC)
- Mise en place du document unique lié à la prévention, à la santé et la sécurité au travail (obligation réglementaire)
- Formaliser des parcours de développement des compétences

Indicateurs 2015

- Evaluation de la santé financière de l'Intercom

- Nombre de procédures comptables améliorées
- Evolution de la masse salariale
- Qualité de la politique de management

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant	Directrice Générale des Services Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation
Fonctionnement Dépenses : 530 900.00 € Recettes : 22 000.00 €	

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 3 – Mission 2

Commande Publique et schéma de mutualisation

Programme 3 – Mission 2 (opération 44)

D.MACE - F.LAUBEL

Commande publique et schéma de mutualisation

Objectifs généraux de la mission

Schéma de mutualisation

Dans le cadre de la nouvelle législation en vigueur l'Intercom doit proposer un schéma de mutualisation de ses services en lien avec ses 29 communes membres le tout dans un souci de meilleure utilisation de l'argent public et d'efficacités dans la réalisation des services aux citoyens.

Commande publique

La mission commande publique mettra en œuvre la gestion des moyens pour obtenir des prestations conformes aux besoins en préservant la sécurité des procédures notamment en intégrant les principes du codes des marchés publics dans sa gestion courante

Projets sur la mandature – 5 ans

Schéma de mutualisation

- Mettre en place le schéma de mutualisation et assurer son suivi.
- Faire vivre le schéma de mutualisation (le modifier et le faire évoluer en fonction des nouvelles exigences légales)
- Intégrer dans la mesure du possible les objectifs de développement et la prospective du territoire dans le schéma de mutualisation
- A travers un diagnostic, établir le mode de mutualisation (ascendante ou descendante) le mieux adapté à chacun des services.
- Optimiser le rapport Coût / Services rendus et à terme obtenir des économies du fait de la mutualisation

Commande publique

- Adapter administrativement et techniquement la procédure d'appel en fonction des spécificités de la consultation dans le respect du code des marchés publics.
- Intégrer la commission en amont de chaque consultation.
- Optimiser la procédure d'achats : acheter mieux
- Mettre en place un suivi (et une évaluation) de l'ensemble des contrats publics de l'Intercom et de leur révision

Priorités 2015

Schéma de mutualisation

- Mettre en place le schéma de mutualisation pour décembre 2015
- Etablir un rétro planning de réalisation du schéma de mutualisation pour respecter l'échéance (Etape 1 : réaliser une réunion d'information publique auprès des 29 conseils municipaux) Approche et présentation à déterminer (il faut que chacun reste libre de ses choix)
- Etablir un contact avec des CDC plus avancées sur le sujet afin de prendre les bonnes orientations
- Intégrer la possibilité de création de communes nouvelles dans le schéma de mutualisation.

Commande publique

- Faire un état des lieux sur la procédure d'achat au sein de l'IBV
- Préparer l'AO pour le déplacement du siège de l'IBV
- Recenser l'ensemble des contrats liés à la commande publique et préparer une procédure de suivi.

Indicateurs 2015

- Mesurer l'efficacité des orientations prises dans le cadre du schéma de mutualisation
- Rationalisation des moyens découlant des marchés publics passés

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
	Directrice Générale des Services Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation Responsable du service commande publique

Subventions à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 3 – Mission 3 Sécurité civile, pompiers, SDIS

Programme 3 – Mission 3 (opération 45)
Sécurité civile, pompiers, SDIS

D.MACE - M.DELABROISE

Objectifs généraux de la mission

Participer à la politique publique de distribution des secours conformément au schéma départemental d'analyse et de couverture des risques mis en place par le SDIS.

Contribuer financièrement à ces services de secours pour les 29 communes du territoire.

Participer aux échanges et partenariats entre l'Intercom, les sapeurs-pompiers du territoire et leurs associations

Projets sur la mandature – 5 ans

- Assurer une présence affirmée aux cotés des centres de secours et de nos sapeurs-pompiers volontaires, garants de la sécurité des personnes, qui doit rester une de nos priorités en complément des politiques de santé portée aussi par l'IBV tel que par exemple la mise en place du Pôle de Santé et du pôle de services + dans un souci d'offre globale et complémentaire.
- Sensibiliser les élus à la nécessité d'accompagner le SDIS dans la recherche de sapeurs-pompiers volontaires au service de notre sécurité et notamment au travers des personnels des collectivités.
- Assurer le relais en tant que nécessaire entre les différents acteurs chargés de notre sécurité tant civile que publique et participer à la mise en place des conditions les plus favorables à l'exercice de leurs missions au service de notre population.
- Assurer les personnes chargées de notre sécurité de la reconnaissance des élus et de la population de tout le territoire.
- Donner aux acteurs de la sécurité publique les moyens d'accomplir les missions pour lesquels ils se sont engagés.

Priorités 2015

- Identification de l' élu référent auprès des partenaires (réunions, présence aux cérémonies, etc...)
- Développer la recherche de sapeurs-pompiers volontaires au service de notre sécurité et notamment au travers des personnels des collectivités
- Mise en place de conventions avec les communes pour le versement du contingent incendie

Indicateurs 2015

- Evolution du nombre de sapeurs-pompiers volontaires sur le territoire
- Evolution financière des participations au SDIS
- Nombre de convention passée avec les communes pour le contingent incendie
- Participation financière apportées aux associations de sapeurs-pompiers volontaires

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 130.00 € Recettes : 752.94 €	Directrice générale des services
Fonctionnement : Dépenses : 461 000.00 € Recettes : 0 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Amicale des sapeurs-pompiers volontaires	4 116.00 €	4 000.00 € (reporté)
SDIS	446 740.32 €	449 000.00 €

Observations / commentaires

Programme 4 – Mission1

Développement économique, commerce, artisanat et ZA

Programme 4 – Mission 1 (opération 46) Développement économique, commerce et artisanat – ZA

JP.VAVASSEUR – R.BARBIER

Objectif généraux de la mission

Stimuler l'activité économique du territoire en apportant des moyens d'investissement, en aidant les entreprises à se créer ou à se développer.

Contribuer, comme puissance publique, aux côtés des collectivités et des acteurs économiques, au développement, à l'attractivité et à la compétitivité du territoire et investissant, en fédérant les acteurs locaux et en proposant des animations en lien avec les dynamiques associatives.

Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises du territoire

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un diagnostic complet des situations disponibles sur le territoire (commerces, savoir-faire,...)
- Développer ou intégrer un dispositif visant à assurer un développement économique offensif pour le territoire et notamment pour l'accueil d'entreprise sur les 2 zones d'activités stratégiques.
- Favoriser et travailler à l'accueil d'entreprises nouvelles sur notre territoire et nos 2 zones d'activités en lien avec les grands projets régionaux (sous-traitance EMR par ex.)
- Travailler avec les communes membres pour favoriser le développement économique endogène sur les communes en accompagnant les entreprises dans leurs projets de développement.
- Travailler sur la fiscalité professionnelle (CFE, FPZ)
- Travailler sur la mise en place d'un marketing territorial pour permettre l'identification du territoire, l'attractivité du territoire en lien avec le programme/mission 1/1 communication.
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives sur le territoire en lien avec le programme/mission 4/2 Agriculture.
- Travailler à une évolution de la filière étain-cuivre sur Villedieu
- Préserver le savoir-faire et développer les compétences dans les métiers des métaux
- Dynamiser les commerces à travers des opérations événementielles fortes.
- Effectuer un recensement des commerces vacants.
- Travailler sur la fiscalité des commerces vides en lien avec les communes pour favoriser la baisse des loyers pour les rendre plus proche du marché et en tenant compte du contexte économique.
- Mettre en place un système fidélité et de chèques cadeaux unique et commun à tous les commerces du territoire.
- Sensibiliser les jeunes enfants à l'artisanat, favoriser la transmission du savoir au travers des TAP en lien avec le programme/mission 8/2 Education
- Favoriser les partenariats avec les écoles de formation.

Priorités 2015

- Faire un diagnostic des filières reprenant l'état des lieux du territoire
- Développer ou intégrer un dispositif visant à assurer un développement économique offensif pour le territoire et notamment pour l'accueil d'entreprise sur les zones d'activités stratégiques.
- Favoriser et travailler à l'accueil d'entreprises nouvelles sur notre territoire et nos zones d'activités en lien avec les grands projets régionaux (sous-traitance EMR par ex.)
- Mettre en place un système fidélité et chèques cadeaux unique et commun à tous les commerces du territoire.
- Mettre en place des outils de communication sur nos zones d'activités (signalétique), pour nos zones d'activités (communication externe)

Indicateurs 2015

- Nombre de projets d'accueil d'entreprises sur le territoire et emplois préservés ou créés
- Nombre de pas de porte repris ou confortés sur le territoire
- Avancement du dispositif de carte de fidélité et chèques cadeaux sur le territoire

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission, budget général	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 688 892.00 € Recettes : 645 360.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 332 656.00 € Recettes : 132 733.49 €	

Crédits affectés à la mission, budget annexe ZA Cacquevel	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 990 295.00 € Recettes : 990 295.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 1 050 040.00 € Recettes : 1 050 040.00 €	

Crédits affectés à la mission, budget annexe ZA La Colombe	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 926 267.00 € Recettes : 926 267.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement : Dépenses : 929 267.00 € Recettes : 929 267.00 €	

Subventions affectées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 4 – mission 2
Agriculture, industrie et innovation économique

Programme 4 – Mission 2 (opération 47)
Agriculture, industrie et innovation économique

JP.VAVASSEUR – L.BLIN

Objectifs généraux de la mission

Anticiper les évolutions de l'agriculture du territoire pour en conforter et en développer durablement les composantes majeures autour d'une triple performance :

- Économique
- Environnementale
- Sociale

Atteindre ces objectifs en aidant à l'innovation.

Projets sur la mandature – 5 ans

- S'impliquer dans la construction des documents d'urbanisme : SCOT, PLU(I).
- Désigner des représentants de l'Intercom dans les différentes instances instructrice type CDCEA
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives, limitant la consommation du foncier agricole sur le territoire en lien avec le programme/mission 4/1 développement économique.
- Promouvoir les circuits courts avec les acteurs du territoire.
- Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires
- Développer un rôle d'accompagnant des projets d'énergies renouvelables sur le territoire
- Consolider les relations les industries du territoire
- Faire connaître sur internet le réseau de producteur locaux (outils de vente directe notamment) en lien avec le programme/mission 1/1 Communication

Priorités 2015

- Désigner des représentants de l'Intercom dans les différentes instances instructrice type CDCEA
- Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires
- Développer un rôle d'accompagnant des projets d'énergies renouvelables et des projets agricoles sur le territoire

Indicateurs 2015

- Nombre de représentation de l'Intercom obtenues dans les instances
- Nombre de projets accompagnés sur le territoire
- Financements obtenus de la part des partenaires publics pour l'accompagnement des projets du territoire ayant trait à l'agriculture

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 100 000.00 € Recettes : 90 000.00 € Fonctionnement : néant	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Comice agricole Brécey (sous réserve de la participation de St-Pois)		200.00 €
Comice agricole Percy (sous réserve de la réception du dossier)		900.00 €
Solidarité paysanne		200.00 €

Observations / commentaires

Programme 4 – mission 3
Développement numérique

Programme 4 – Mission 3 (opération 48)
Développement numérique

JP.VAVASSEUR – D.VESVAL

Objectifs généraux de la mission

Placer le développement de l'accès au numérique (et au très haut débit) comme une spécialisation du territoire pour le rendre plus attractifs, en lien avec le syndicat mixte Manche Numérique.

Développer les usages et services numériques en direction des usagers pour un service public de qualité et à l'interne de l'IBV pour une efficacité du fonctionnement de la collectivité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Accompagner Manche Numérique dans la mise en place et la commercialisation du réseau MiMo
- Accompagner Manche Numérique dans la réalisation de la phase 1 du projet FTTH (canton de Percy et St Pois)
- Préparer la phase 2 du projet FTTH pour y inclure la totalité du territoire
- S'appuyer sur Manche Numérique pour développer les usages en direction des usagers (pôle de service...) et des collectivités

Priorités 2015

- Réseau MiMo
- Création du réseau FTTH sur le canton de Percy et St Pois
- Optimiser le coût de téléphone en utilisant de réseau et les services de Manche Numérique

Indicateurs 2015

- Nombre d'abonnés MiMo
- Montant des frais téléphoniques de l'IBV

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Lignes budgétaires affectées	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 392 000.00 € Recettes : 0€	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement Dépenses : 18 000.00 € Recettes : 0 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au Syndicat Mixte Manche Numérique	9 512.88 €	10 000.00 €

Observations / commentaires

Programme 5 – mission 1
Développement touristique et office de tourisme

Programme 5 – Mission 1 (opération 49)
Développement touristique et office de tourisme

D.ZALINSKI – F.CAHU

Objectifs généraux de la mission

Définir une politique touristique offensive pour le territoire et la développer à travers 2 axes majeurs :

- Villedieu-Les-Poêles, ville et métiers d'art, pôle touristique majeur du département,
- La randonnée et le bocage, pour un tourisme vert dans nos 27 communes du bocage.

Mener et coordonner l'ensemble des activités touristiques du territoire dans la recherche constante d'un retour sur investissement optimisé.

Projets sur la mandature – 5 ans

Sur Villedieu-les-Poêles :

- Renforcer l'attractivité de la ville centre en créant une structure parapublique pour la gestion de l'office de tourisme vitrine des métiers d'arts pour porter les orientations de la politique touristique de l'Intercom en lien avec la municipalité de Villedieu.
- Placer l'accueil et l'installation d'artisans d'art et les accompagner en lien avec le programme/mission 5/2 pour en faire le noyau dur de l'attractivité touristique de Villedieu.

Sur tout le territoire de l'IBV

- Valoriser le patrimoine touristique et culturel en créant des circuits de randonnées à thèmes.
- Développer les animations.
- Sensibiliser les hébergeurs au classement et à la démarche qualité.
- Etendre la taxe de séjour à tout le territoire pour obtenir des moyens visant à financer la politique touristique territoriale
- Développer des offres attractives hors saison.

Priorités 2015

- Poursuivre la réflexion en cours sur la structure parapublique visant à porter la politique touristique
- Diagnostic touristique à mener avec Manche Tourisme.
- Retisser les liens avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire

Indicateurs 2015

- Date de mise en place de la nouvelle structure touristique.
- Fréquentation de l'office de tourisme
- Nombre et fréquentation des animations mises en place

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : néant	Directrice de l'office de tourisme Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire
Fonctionnement Dépenses : 171 510.00 € Recettes : 7 520.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation à l'association office de tourisme	84 220.00 €	94 000.00 €
Association sauvegarde patrimoine en val de sienne	1 088.10 €	1 975.00 €

Observations / commentaires

Programme 5 – mission 2 – métiers d'art et labellisation

Programme 5 – Mission 2 (opération 50) Métiers d'art et labellisation

D.ZALINSKI – R.GUAINÉ

Objectifs généraux de la mission

Renforcer une dynamique territoriale autour de l'accueil de métiers d'arts sur le territoire.

Proposer des outils et services sur la ville centre pour conforter la présence d'artisans et métiers d'art.

Travailler à la valorisation des savoir-faire locaux et des spécificités locales,

Participer activement à la construction du label pays d'art et d'histoire en lien avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel dans une logique de renforcement de l'attractivité territoriale de Villedieu-Les-Poêles.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Créer une structure spécifique aux Métiers d'Art pour favoriser l'accueil et assurer la promotion, en lien avec la ville de Villedieu-les-Poêles.
- Favoriser l'installation d'artisans d'art et les accompagner via un partenariat avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel et l'obtention de crédits européens dans le cadre de la démarche pays d'art et d'histoire.
- Veiller à la transmission des savoir-faire.
- Inscrire le territoire dans le montage du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » avec le Pays de la baie du Mont-Saint-Michel.
- Travailler avec les professionnels à forte notoriété (Fonderie de cloches, zoo de Champrépus) pour proposer des opérations à l'échelle nationale et/ou européenne.

Priorités 2015

- Créer une structure spécifique aux Métiers d'Art pour favoriser l'accueil et assurer la promotion.
- Favoriser l'installation d'artisans d'art et les accompagner via un partenariat avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel et l'obtention de crédits européens dans le cadre de la démarche pays d'art et d'histoire, en lien avec la ville de Villedieu-les-Poêles

Indicateurs 2015

- Date de la création de la structure
- Nombre de nouveaux artisans accueillis

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant Fonctionnement : Dépenses : 20 000.00 €	Directrice de l'office de tourisme Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire.

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation à la structure Métiers d'art	3 000 €	

Observations / commentaires

Programme 6 – mission 1 – environnement - déchets

Programme 6 – Mission 1 Environnement – déchets

M.BRIENS – M.LHULLIER

Objectifs généraux de la mission

Inciter à une plus forte valorisation des déchets avec l'objectif de limiter les capacités de traitement au plus juste des besoins du territoire et diminuer les coûts.

Travailler à l'harmonisation la plus large possible de l'ensemble de la collecte et du traitement des déchets du territoire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Proposer une qualité de service identique à l'ensemble du territoire dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens (collecte-traitement-valorisation-déchetteries).
- Réduire la production de déchets à la source afin de préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts de gestion. (- 7 % par an conformément aux objectifs des lois Grenelle)
- Travailler avec les acteurs locaux pour limiter le transport des déchets verts et branchages en favorisant leur valorisation en proximité.
- Être en mesure de proposer une fiscalité la plus supportable par tous : particuliers, professionnels.

Priorités 2015

- Arbitrage quant à l'adhésion au Syndicat Mixte du Point Fort pour les 12 communes de Percy
- Arbitrage sur le mode de collecte (régie ou prestation)
- Arbitrage sur l'harmonisation du nombre de passages à l'échelle de l'IBV
- Arbitrage sur le maintien d'un service de collecte différent sur Villedieu : ramassage des déchets verts, des sacs jaunes et des sacs bleus.
- Déchets verts et branchages : solution de proximité à mettre en place pour éviter leur transport à 55 km et limiter les coûts
- Expérimentation de Percy : insertion d'une part incitative à la TEOM, après validation par la DGFIP

Indicateurs 2015

- Aboutissement des différentes priorités 2015 au 15 octobre 2015, date obligatoire de vote des nouvelles mesures
- Appropriations par les habitants et acteurs économiques des nouvelles mesures

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 191 196.56.00 € Recettes : 171 046.56 €	Chef de service Environnement et bâtiments
Fonctionnement : Dépenses : 1 394 675.00 € Recettes : 1 332 975.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au SM du Point Fort	521 892.00 €	565 500.00 €

Observations / commentaires

Programme 6 – mission 2 Chemins de randonnée

Programme 6 – Mission 2 (opération 52) Chemins de randonnée

M.BRIENS – D.GUILBERT

Objectifs généraux de la mission

Entretien et veiller aux bonnes pratiques des chemins ruraux, pièces maîtresses de la diversité paysagère de notre territoire.
Valoriser les chemins de randonnée pour en faire un atout touristique majeur de notre territoire en lien avec la mission 5-1 Tourisme.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Répertorier tous les chemins du territoire
- Assurer l'entretien des chemins de randonnée du territoire en lien avec les propriétaires riverains et les communes
- Valoriser les chemins de randonnée à l'échelle de l'IBV en lien avec le programme 5 – mission 1 de développement touristique
- Mettre en place des circuits de randonnée selon les utilisateurs (quads, équestre, moto, pédestre,...)

Priorités 2015

- Editer des topoguides actualisés et à l'échelle de l'IBV
- Mettre en place un schéma d'entretien des chemins de randonnée efficient et économe
- Mettre en place un programme de balisage, favorisant les boucles et les circuits de voyageurs
- Arbitrer sur une politique de services pour le tourisme de randonnée

Indicateurs 2015

- Qualité des prestations d'entretien pendant la saison 2015
- Avancement de la mise en place du balisage

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 500.00 € Recettes : 0 € Fonctionnement : Dépenses : 164 270.00 € Recettes : 10 000.00 €	Responsable du pôle environnement et patrimoine

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 6 – mission 3
Développement durable – Agenda 21

Programme 6 – Mission 3
Développement durable - agenda 21

M.BRIENS – MA.MORIN

Objectifs généraux de la mission

Intégrer et évaluer les principes du développement durable dans les décisions, dans les interventions et les pratiques de l'Intercom.
Favoriser les éco-comportements auprès de la population du territoire
Conduire à l'échelle territoriale une politique de performance énergétique de l'habitat, facteur d'emplois, de lutte contre la précarité énergétique et d'attractivité.
Conduire la transition écologique du territoire communautaire notamment sur les aspects transition énergétique et biodiversité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Sensibiliser et accompagner les habitants du territoire aux enjeux du changement climatique.
- Faire du territoire un exemple en matière de transition écologique dans une logique de valorisation et de préservation du patrimoine. (biodiversité et écosystèmes)
- Assurer le rôle de personne publique associée dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU des communes pour un basculement progressif vers un PLUi).
- Décliner sur le territoire le PIG – Programme d'Intérêt général de l'habitat axé sur la lutte contre la précarité énergétique.
- Inscrire l'Intercom dans le dispositif départemental de financement local en faveur de la rénovation thermique et architecturale des logements des particuliers.
- Se positionner comme territoire pilote à l'échelle du pays de la baie pour proposer aux habitants des diagnostics thermographiques des habitations.
- Objectif 0 phyto

Priorités 2015

- Sensibiliser et accompagner les habitants du territoire aux enjeux du changement climatique.
- Assurer le rôle de personne publique associée dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU et cartes communales des communes pour un basculement progressif vers un PLUi).
- Objectif 0 phyto

Indicateurs 2015

- Avancement des PLU des communes en lien avec le SCOT du pays de la baie
- Intégration des communes de l'ex-canton de Percy dans le SCOT du pays de la baie

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission	Moyens humains
Investissement : néant	Responsable du pôle environnement et patrimoine
Fonctionnement : Dépenses : 1 000.00 €	Directeur adjoint chargé de l'aménagement du territoire

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Participation au PIG		

Observations / commentaires

Programme 7 – mission 1 **Bâtiments et travaux en régie**

Programme 7 – Mission 1 (opération 54) **Bâtiments et travaux en régie**

D.BIDET – Y.LECOURT

Objectifs généraux de la mission

Gérer, entretenir et faire évoluer le patrimoine de l'Intercom, bâti ou non bâti en adéquation avec les besoins ou les obligations de la collectivité et les évolutions réglementaires (loi accessibilité, grenelle de l'environnement, évolution des compétences,...)
Assurer l'entretien et les petits travaux sur les bâtiments de l'Intercom en régie.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mener la rénovation du 2^{ème} étage du pôle de services + en vue d'y installer le siège social de l'Intercom et des bureaux supplémentaires pour les services publics locaux.
- Aménager des locaux techniques pour les services de l'Intercom (ateliers au sein de la ZA de la Sienna)
- Limiter les travaux en régie en préférant les marchés publics pour apporter des marchés aux entreprises et ainsi soutenir l'activité.
- Privilégier l'entretien et la rénovation de nos bâtiments et non la construction.
- Mutualiser l'entretien et l'usage des bâtiments et des compétences entre collectivités.
- Aménager une aire de passage pour les gens du voyage
- Aménager une aire de camping-cars à l'échelle du territoire
- Aménager une déchetterie sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Pois en lien avec l'objectif de qualité de services identique sur le territoire en matière de déchets. Programme/mission 6/1 Environnement déchets.
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiments C) en lien avec le programme/mission 8/1 Education péri et extra-scolaire et RAM.

Priorités 2015

- Mener la rénovation du 2^{ème} étage du pôle de services en vue d'y installer le siège social de l'Intercom et des bureaux supplémentaires pour les services publics locaux.
- Aménager des locaux techniques pour les services de l'Intercom (ateliers au sein de la ZA de la Sienna).
- Aménager une déchetterie sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Pois en lien avec le Programme/mission 6/1 Environnement déchets.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement d'une aire de passage pour les gens du voyage
- Mener de petits travaux en régie au PSLA de Villedieu

Indicateurs 2015

- Respect du code des marchés publics et des délais pour les différents travaux

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 675 171.25 € Recettes : 207 000.00 € fonctionnement dépenses : 179 128.00 € recettes : 10 000.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 7 –mission 2
Gestion active du patrimoine

Programme 7 – Mission 2 (opération 55)
Gestion active du patrimoine

D.BIDET – M.ALIX

Objectifs généraux de la mission

Assurer la mise en conformité des bâtiments de l'Intercom au regard des enjeux de performance énergétique du bâti dans un souci de moindre consommation d'énergie carbonée.

Mettre en place une gestion active du patrimoine (vente, travaux, restauration) permettant d'anticiper les besoins à venir de la collectivité pour ne plus être dans une gestion à court terme, et bâtir un plan pluriannuel d'investissement sur les bâtiments.

Prendre en compte les préoccupations sociétales fortes et grandissantes pour une nécessaire gestion concertée des espaces et recherche de mutualisations avec les autres collectivités.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un recensement des bâtiments et du patrimoine du territoire
- Recenser les bâtiments religieux (Eglise) et travailler avec les communes pour monter un plan pluriannuel d'entretien et de gestion partagé.
- Limiter le parc des bâtiments au travers d'une politique définie

Priorités 2015

- Faire un recensement complet des bâtiments et du patrimoine du territoire en lien avec les agences spécialisées (CAUE, Agence Manche Energie, SDEM,...)

Indicateurs 2015

- Respect du code des marchés publics et des délais pour les différents travaux
- Bâtiments rénovés et travaux réalisés pendant la mandature et bilan carbone

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 18 200.00 € Recettes : 1 500.00 €	Chef de service environnement et bâtiments
Fonctionnement : Dépenses : 50 950.00 € Recettes : 101 521.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Néant

Observations / commentaires

Programme 8–mission 1
Affaires scolaires, péri et extrascolaire, RAM

Programme 8 – Mission 1 (opération 56)
Affaires scolaires, péri et extra scolaire, RAM

M.BOURDON – B.DESDEVISES

Objectifs généraux de la mission

Apporter des services de qualité aux enfants et aux jeunes du territoire de l'IBV.

Offrir à la jeunesse et aux jeunes parents, des conditions de formation et d'épanouissement et permettre ainsi la meilleure insertion possible dans le territoire,

Prendre en compte l'ensemble des préoccupations, des temps de vie des jeunes en confortant les partenariats sur le territoire communautaire.

Inscrire nos interventions dans des schémas de qualité et favoriser l'information en direction des familles pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Conforter nos actions de service aux populations dans le prolongement de la fusion des trois ex-communautés, avec un souci de « mutualisation inter-sites »
- Augmenter le nombre d'utilisateurs et d'usagers des services en lien avec le programme/mission 1/1 Communication
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiments C) en lien avec le programme/mission 7/1 Bâtiments et travaux

Priorités 2015

- Faire croître le nombre de participants aux activités et d'usagers aux ALSH en assurant une communication sur les services et activités proposés en lien avec la mission 1/1 communication.
- Construire un projet pédagogique en lien avec le PESL autour de 4 axes :
 - o Estime de soi,
 - o Citoyenneté,
 - o Vivre ensemble,
 - o Vision sur l'avenir.
- Mettre en place un protocole santé et protocole ménage répondant aux obligations (Ex : grippe, produits entretiens neutres pour l'environnement des jeunes enfants, etc...)
- Harmoniser les subventions aux écoles pour la rentrée 2015/2016

Indicateurs 2015

- Enquête de satisfaction : fiches parents
- Nombre de participants aux activités et fréquentation des ALSH
- Suivi de l'activité du RAM

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 34 195.53 € Recettes : 313 930.76 €	Directeur Education Animation jeunesse Chef de service RAM Directeurs des ALSH
Fonctionnement : dépenses : 866 855.00 € recettes : 198 700.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Association parents d'élèves de St-Pois	3 900.00 €	3 200.00 €
Association parents d'élèves de Coulouvray	2 600.00 €	2 000.00 €
Collège le dinandier + association sportive	5 672.90 €	18 000 € (pour l'ensemble des collèges et de leurs associations sportives)
Collège Percy + association sportive	8 350.00 €	
Collège la Haye-Pesnel	688.00 €	

Observations / commentaires

Programme 8 – Mission 2
Médiathèques, culture et événements culturels

Programme 8 – Mission 2 (opération 57)
Médiathèques, culture & événements culturels

M.BOURDON – JP LEMAZURIER

Objectifs généraux de la mission

Accompagner les politiques culturelles de nos territoires par le biais de notre réseau de médiathèques et par nos différents partenariats financiers.

Nos différentes actions doivent favoriser le mieux vivre ensemble sur l'ensemble du territoire communautaire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Promotion et développement de nos médiathèques en direction des publics.
- Conforter les liens entre les différentes actions de l'IBV (*Interventions dans les TAP sur l'histoire des communes de L'IBV par exemple*)
- Mener des réflexions en lien avec les nouvelles technologies.
- Participer au soutien de la culture sur le territoire
- Mener une réflexion sur la structuration de l'offre culturelle du territoire (Ex : cinéma et animations à mener autour de cet équipement)
- Mener une réflexion sur le développement de « ville en scènes »

Priorités 2015

- Terminer l'informatisation et la mise en réseau de nos sites et vulgariser l'accès à la culture par le biais de nos réseaux de médiathèques.
- Favoriser le travail et l'échange entre les différents services du territoire

Indicateurs 2015

- Nombre d'adhérents dans nos médiathèques
- Nombre d'ouvrages prêtés

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses : 54 241.47 € Recettes : 7 625.06 €	Directeur Animation Education Jeunesse
Fonctionnement : dépenses : 457 310.00 € recettes : 8 300.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant demandé
Cinéma de Villedieu les Poêles	23 349.00 €	24 000.00 €
Ecole de musique de Villedieu	39 200.00 €	39 000.00 €
Ecole d'accordéon	900.00 €	900.00 €
Réveil percyaïs	500.00 €	500.00 €
Ecole musique la haye-pesnel		00.00 €

Observations / commentaires

Programme 9 – mission 1
Solidarités et affaires sociales

Programme 9 – Mission 1
Solidarités et affaires sociales

F.MAUDUIT – MO.LAURANSON

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les préoccupations sociales fortes et grandissantes et proposer des réponses pertinentes à l'échelle du territoire et en lien avec le Conseil départemental qui assure la compétence de solidarité.

S'appuyer sur un travail de partenariat avec les communes, le Département, les associations et les acteurs de l'action sociale locale pour :

- Concrétiser une politique dynamique en faveur de la population du territoire,
- Tendre vers une égalité des chances quelles que soient les circonstances de la vie ou le lieu de vie,
- Proposer une dynamique d'inclusion et de participation en trouvant des réponses de proximité aux attentes exprimées

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS – stratège qui aura en charge la coordination des CCAS et la gestion des situations que ne peuvent gérer seuls les CCAS en maintenant les CCAS pour les liens de proximité
- Coordonner l'intervention de l'Intercom dans les domaines de l'aide alimentaire (Banque alimentaire et Restaurants du cœur) dans un souci d'accès égal au service en lien avec les bénévoles qui seront régulièrement réunis pour information
- Travailler à la mise en place d'une politique publique visant à aider les publics ayant besoin de l'intervention d'un service de l'économie sociale et solidaire.
- Harmoniser et coordonner les politiques d'action gérontologique et proposer de nouveaux services en direction des personnes âgées au sein du pôle de services + avec des permanences dans les communes.
- Harmonisation des services de solidarité sur l'ensemble du territoire Proposer un contrat de partenariat avec le Conseil départemental pour mutualiser les moyens en terme d'action sociale de proximité et renforcer les services sur le territoire.
- Organiser des tables rondes des partenaires sociaux qui travaillent sur les populations en situation de précarité

Priorités 2015

- Harmoniser l'intervention de l'Intercom dans les domaines de l'aide alimentaire (Banque alimentaire et Restaurants du cœur) dans un souci d'accès égal au service en lien avec les bénévoles qui seront régulièrement réunis pour information
- Réflexion à mener pour la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS – stratège qui aura en charge la coordination des CCAS et la gestion des situations que ne peuvent gérer seuls les CCAS en maintenant les CCAS pour les liens de proximité
- Mise en service du pôle de services +

Indicateurs 2015

- Evaluation de la nouvelle organisation de l'aide alimentaire
- Avancement de la réflexion sur la mise en place d'un CIAS
- Fréquentation du pôle de services + et permanences

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains
Investissement : Dépenses : 1 513 831.85 € Recettes : 818 356.45	Chef de service et suivi du PESL
Fonctionnement : Dépenses : 856 938.00 € Recettes : 208 500.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
Banque alimentaire de Villedieu	800.00 €	800.00 €
Banque alimentaire de Percy	4 500.00 €	2 000.00 €
Banque alimentaire de Saint-Pois	0 €	RAIL
Restos du cœur		500.00 €
		+ 1 500.00 € (CIAS)
SAG Villedieu		0 €
SAG Percy		0 €
SAG Saint-Pois		525.00 €
Mission locale centre manche		15 000.00 €
Mission locale sud manche		

Mission locale CLIC Saint-Lô CLIC Mortain CLIC Granville AIDER Handibaie		3 300.00€ 00.00 € 00.00 €
---	--	-------------------------------------

Observations / commentaires

Programme 9 – mission 2
Projet Educatif Social Local

Programme 9 – Mission 2 (opération 59)
PESL – Projet Educatif Social Local

F.MAUDUIT – MA.DEVILLE

Objectifs généraux de la mission

Poursuivre la réflexion sur le projet éducatif social local en lien avec les partenaires pour proposer :

- Une politique dynamique de la jeunesse sur le territoire,
- Une égalité des chances selon les lieux de vie sur le territoire,
- Une dynamique visant à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs.

Mettre en œuvre le PESL et les actions qui en découleront

Projets sur la mandature – 6 ans

- Mise en place des actions retenues dans le Projet Educatif Social Local

Priorités 2015

- Définition du projet politique (Réflexion par les délégués de la commission PESL et validation par les délégués communautaires)
- Poursuivre les différentes réunions pour chaque catégorie (petite enfance, enfance et jeunesse) en collaboration avec les services de l'Etat, les associations locales, les établissements scolaires, etc...
- Analyse des questionnaires
- Mise en commun de tous les éléments (questionnaires, différents groupes projet, éléments chiffrés du diagnostic, projet politique)
- Choix des orientations à proposer à l'ensemble des délégués
- Comité de pilotage extraordinaire pour la présentation des orientations et du projet
- Présentation du projet global PESL pour validation du conseil communautaire
- Maison de jeunes de Villedieu

Indicateurs 2015

- Le dossier devra être transmis pour la mi-décembre 2015

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Lignes budgétaires affectées	Moyens humains
Investissement : néant	Responsable du pôle jeunesse, affaires sociales, vie culturelle et sportive Responsable du service solidarités
Fonctionnement : Dépenses : 20 658.00 € Recettes : 13 654.00 €	

Subventions versées à des tiers

Néant

Observations / commentaires

Programme 9 – mission 3
Équipements et évènements sportifs, sports

Programme 9 – Mission 3 (opération 60)
équipements, évènements sportifs et sports,

F.MAUDUIT – F.LEMONNIER

Objectifs généraux de la mission

Garantir un accès aux sports et aux loisirs
 Structurer l'offre sportive sur le territoire et participer activement à l'accueil de grands évènements sportifs sur le territoire pour renforcer l'image, le dynamisme et l'attractivité du territoire.
 Mettre en place différents temps fort avec le monde sportif associatif à l'échelle de l'intercom (exemple forum des associations sportives au moment des rentrées scolaire).
 Garantir l'entretien et le bon usage des équipements sportifs communautaires (piscine)

Projets sur la mandature – 5 ans

- Réflexion à mener sur le transfert de la compétence sport à l'Intercom (à inscrire en premier car les autres projets en découlent)
- Recenser tous les équipements sportifs existants sur le territoire (utilisés et non utilisés) ainsi que toutes les associations sportives ou regroupements.
- Organiser et fédérer les initiatives dans le domaine sportif à l'échelle du territoire à travers les participations financières de l'Intercom aux associations sportives
- Proposer un temps fort visant à récompenser les sportifs de l'année à l'échelle du
- Favoriser l'accueil de grands évènements sportifs sur le territoire intercommunal
- Réfléchir à une diversification de l'offre pour l'équipement piscine (SPA, espace détente,...)

Priorités 2015

- Réfléchir pour une harmonisation des subventions pour les clubs et associations sportives du territoire en tenant compte de certaines particularités :
 - o Associations sportives à seul but de loisirs (faire une différence entre enfants et adultes)
 - o Associations sportives participants à des compétitions :
 - Tenir comptes des frais d'engagement dans les différentes compétitions
 - Prendre en compte les frais d'arbitrage
 - o Certains clubs sportifs ont des salariés pour dispenser l'enseignement de leur discipline il faut aussi intégrer cette situation particulière dans le soutien financier de l'Intercom.
- Mettre en place un temps fort visant à récompenser les sportifs de l'année à l'échelle du territoire.

Indicateurs 2015

- Participation financière de l'Intercom en soutien aux clubs
- Nombre d'échanges sportifs
- Organisation du temps fort visant à récompenser les sportifs
- Entretien de l'équipement piscine

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits affectés à la mission :	Moyens humains :
Investissement : Dépenses 23 045.47 € Recettes : 0 €	Responsable du pôle jeunesse, affaires sociales, vie culturelle et sportive
Fonctionnement : Dépenses : 530 282.00 € Recettes : 327 782.00 €	

Subventions versées à des tiers :

Structure bénéficiaire :	Montant 2014	Montant proposé
CSV	49 370.00 €	44 825.00 €
Percy cheval		2 000.00 €

RAIL	9 500.00 €
Union cycliste du mortanais	100.00 €
Tagada compet	0.00€
SHR	3 000.00 €
Tennis de table St-Pois	1 000.00 €
Foot de St-Pois	0.00€

Observations / commentaires